



LETTRE INFO SIVM FENOUILLEDÉS N°8 du 7 novembre 2023

REMPLACEMENT DE JEAN-MICHEL SOTO PAR STEPHANE SERRANO

Afin d'assurer la succession de J.Michel SOTO, le poste a été ouvert au recrutement sur le site emploi territorial et plusieurs candidatures nous sont parvenues. Après analyse effectuée fin octobre par le Président et avec le ressenti du personnel du SIVM, le choix s'est porté sur la candidature de Stéphane SERRANO jusqu'alors employé par les communes de SAINT MARTIN DE FENOUILLET et de VIRA. Ses compétences et son implication reconnues par tous ainsi que ses connaissances des pistes DFCL et les formations suivies pour la conduite des engins ont prévalu dans ce choix. Sa fiche de poste lui sera présentée précisément dans les prochains jours au cours de l'entretien d'embauche.

Après avoir prévenu les maires concernés par son désir de rejoindre le SIVM pour une prise de poste au 1^{er} janvier 2024 afin d'assurer un « tuilage » qui permettra d'appréhender les différentes et multiples missions de cet emploi en partageant l'expérience de J.Michel SOTO pendant le 1^{er} trimestre 2024, le Président a donc validé cette nomination en tant qu'Agent de Maîtrise Principal.

PROGRAMMEZ VOS TRAVAUX POUR 2024

Dès à présent et sur votre demande auprès du secrétariat du SIVM qui fera le relais, l'entreprise GIESPER (responsable chantier Franck PENEL) peut être mandatée pour venir sur place et préparer les devis dès que l'indice de révision sera connu (à la hausse ou à la baisse). Nous vous demandons par ailleurs de nous préciser si vous devez réaliser des travaux (ou pas) en 2024 afin d'affiner nos prévisions budgétaires.



Dans cette optique, l'avenant au marché de 2023 impose à l'entreprise GIESPER de réaliser les travaux dans un délai de 3 mois après l'acceptation des devis afin d'éviter des dérives récurrentes. Par ailleurs, les communes devront essayer de ne pas rajouter de travaux imprévus juste avant les congés d'été ou d'hiver, cela impactant celles qui ont programmé judicieusement ces interventions à ces dates qui apparaissent au planning selon des impératifs non négociables. Le Président J.F. DIAZ se chargera de faire respecter ces consignes par l'entreprise et les communes. Il arbitrera pour un motif valable et dans la mesure du possible un éventuel échange de dates entre deux communes.

TRAVAUX EN PREVISION AU SIEGE DU SIVM

Pour rappel, l'agrandissement du bâtiment à l'arrière des bureaux actuels (avec ou sans toiture photovoltaïque selon le chiffrage à venir) afin de créer une salle de réunion polyvalente accessible PMR, une douche pour le personnel du chantier d'insertion et des sanitaires fonctionnels ainsi que le retrait de l'ALGECO jusque-là dédié au suivi social seront les priorités de ce projet.



Le coût prévisionnel de l'opération étant estimé à 160 000 € H.T., une demande de D.E.T.R. a été déposée auprès de la Sous-préfecture de PRADES ainsi qu'une demande de participation (aide aux communes) du CD 66 que soutiendront les Conseillers Départementaux Charles CHIVILO et Lola BEUZE.

Suite à notre contractualisation avec la SPL POA, Mme Emma LEBRET gère parfaitement le dossier en collaboration avec nos services. L'agence d'architecture ARCHI 2 (Maxime QUEROL) a été retenue, ainsi que les bureaux SOCOTEC pour les contrôles techniques et SECURE COORDINATION (siège à FOSSE) pour CSSPS (coordinateur sécurité et protection de la santé). Le permis de construire a été déposé en Mairie.

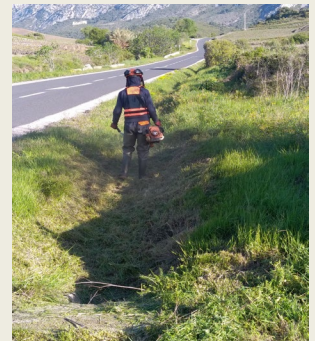
Fin 2023 ou début 2024, le projet devrait être proposé (techniquement et financièrement) en conseil syndical (et j'espère validé par vous tous), le choix des entreprises étant prévu au mois de février et les travaux pouvant ainsi être terminés à l'été 2024. En cas de dépassement de notre enveloppe à l'issue de l'octroi (ou pas des subventions), des choix sur les aménagements pourraient être opérés...

PROCHAINS TRAVAUX SUR LA PISTE D.F.C.I. F 39 BIS A FENOUILLET

Le marché, préparé par le bureau d'études AEF-LOUVET, pour la mise aux normes de la piste D.F.C.I. F 39 BIS qui relie le Col Del Mas au Col de Boire sur la commune de Fenouillet sera mis en ligne en fin d'année pour un choix des entreprises et une attribution du marché en début d'année. Les travaux débuteront début 2024 et seront réceptionnés au cours du premier semestre.

RECRUTEMENT CHANTIER D'INSERTION

Pensez à vos administrés sans emploi qui peuvent se renseigner auprès de Laurence sur les conditions à remplir pour postuler au chantier d'insertion. Le but de réinsérer nos bénéficiaires étant régulièrement atteint (60% minimum) nous sommes donc en attente de nouvelles candidatures.



OUVERTURE D'UNE PAGE FACEBOOK SIVM FENOUILLEDÉS

Pour les communes et les personnes intéressées, le SIVM a créé une page FACEBOOK à laquelle vous pouvez adhérer et la faire partager : SIVM du Fenouillèdes.

